

LE PRINCIPE DE PRÉCAUTION

Au carrefour de la philosophie,
du droit et des sciences

Le principe de précaution se situe au carrefour de la philosophie, du droit et des sciences. Issu notamment des réflexions philosophiques d'Hans Jonas et de son *Principe Responsabilité*, il est devenu peu à peu un mot d'ordre pour les cénacles internationaux, une grille de lecture pour les chercheurs et les décideurs. Mais il a aussi très vite acquis la portée d'un concept de droit positif que la jurisprudence, au fil des affaires, s'efforce d'affiner.

Aucun concept juridique récent n'a donné lieu à autant de controverses que le principe de précaution. Tour à tour galvaudée, décriée ou encore objet d'un véritable culte, cette notion complexe nécessite aujourd'hui de la part du juriste une analyse objective pour écarter ce qu'elle n'est pas et définir son contenu véritable.

Après un aperçu sur les sources philosophiques du principe de précaution, l'ouvrage réalise une synthèse à jour en droit international, européen, en droit comparé et en droit interne de ce principe. Il intègre notamment les tout derniers développements de la jurisprudence du Conseil d'État.



Norbert CALDERARO est président de tribunal administratif honoraire. Pendant près de 30 ans, il a été commissaire du gouvernement, puis président de la chambre d'urbanisme du tribunal de Nice ; de 1992 à 1994, membre de la commission de codification du droit de l'environnement et pendant près de 15 ans, conseiller juridique du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres. Il est l'auteur de *Le littoral*, édition du *Moniteur*, 2003 et *Loi littoral-loi montagne Jurisprudence*, éditions *EFE*, 2003.

ISBN : 978-2-343-05457-5
18,50 €



Norbert CALDERARO

LE PRINCIPE DE PRÉCAUTION
Au carrefour de la philosophie, du droit et des sciences



Norbert CALDERARO

LE PRINCIPE DE PRÉCAUTION

Au carrefour de la philosophie,
du droit et des sciences

L'Harmattan